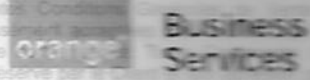


2440588

1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) constituent le cadre unique de la négociation commerciale... Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) constituent le cadre unique de la négociation commerciale...



501166

Fournisseur se réserve le droit de suspendre toutes les livraisons en cours et/ou de refuser d'honorer les commandes et ne peut prétendre à une quelconque indemnité... n° de facture: 79139894 date de facture: 31/08/22

Si le Fournisseur a des raisons sérieuses de craindre des difficultés de paiement de la part du Client que ce soit à la date de la Commande, ou postérieurement à celle-ci, il pourra subordonner l'acceptation de la commande, le paiement des livraisons des Produits, à un paiement comptant ou à la fourniture, par le Client, de garanties au profit du Fournisseur... Exp: Orange - TSA 60816 82008 MONTAUBAN Cedex

2 - COMMANDE Toute commande acceptée par le Client est irrévocable, sauf accord écrit par courrier Orange Business Services DI 037 TSA 60816 82008 Montauban Cedex

3 - LIVRAISON La livraison est effectuée par le Fournisseur à l'adresse indiquée sur la facture... votre conseiller Clients Grand Est 706 depuis un mail à Orange (appel gratuit) 0825 000 706

COMPTABILISÉ LE 29 SEP. 2022

Le Client pourra à tout moment demander au Fournisseur la limite et le niveau actuel de son encours et s'engage à fournir à ce dernier, sur simple demande de sa part, tous les éléments comptables permettant de contrôler sa situation financière (bilan, GAMA TECHNOLOGIES Z.I. DU BOIS BARON 21 RUE DE L'INDUSTRIE 69220 BELLEVILLE)

5 - RESERVE DE PROPRIETE Le transfert de propriété des Produits ne sera effectué qu'après paiement de la totalité du prix par le Client, en principal et accessoires, et après son encaissement par le Fournisseur... Le Client s'engage notamment à :

- Assurer, à ses frais, le remplacement de la chose livrée et non payée et détruite ou en payer immédiatement le prix ;
- Faire figurer isolément dans ses écritures comptables, la nature et la valeur du Produit ayant fait l'objet d'une clause de réserve de propriété ;
- Ne pas donner en gage ou en nantissement les Produits livrés et non payés, ni d'en transférer la propriété à titre de garantie quelconque ;
- Informer immédiatement le Fournisseur de la saisie, de la réquisition ou de la confiscation de la chose livrée et non payée ainsi que de la cession ou du nantissement de son fonds au profit d'un tiers ;

total TTC : 1,20 € total HT : 1,00 €

terminaux et accessoires dont remises 212,90 EUR

total facture (EUR HT) 1,00 TVA payée sur les débits

montant TVA à 20,0% sur 1,00 EUR 0,20

somme à payer (EUR TTC) 1,20

4 - PRIX-CONDITIONS DE REGLEMENT

Les prix pourront être révisés à tout moment et seront communiqués au Client moyennant un préavis d'un (1) mois... Gerez votre parc en ligne, consultez vos dates d'engagement, téléchargez et analysez vos factures sur au moyen du code ci-dessous



6 - GARANTIE Le Fournisseur accorde une garantie contractuelle d'une durée de douze (12) mois à compter de la date de mise en service du matériel et/ou de la mise à disposition... La demande de garantie doit définir précisément et par écrit le dysfonctionnement en cause, inclure le diagnostic et l'explication technique...

- Pour les défauts et détériorations consécutifs à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez le Client ou pour un entretien ou une utilisation du Produit non conforme aux prescriptions de l'art ou les prescriptions de la notice d'utilisation...
- Pour les défauts et détériorations consécutifs à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez le Client ou pour un entretien ou une utilisation du Produit non conforme aux prescriptions de l'art ou les prescriptions de la notice d'utilisation...
- Pour les défauts et détériorations consécutifs à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez le Client ou pour un entretien ou une utilisation du Produit non conforme aux prescriptions de l'art ou les prescriptions de la notice d'utilisation...

7 - RESPONSABILITE Il est expressément convenu que le Fournisseur ne peut être engagée que pour les dommages directs et matériels liés à l'exécution du présent Contrat... 2600 1020

8 - DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURISDICTION Toute question relative aux présentes CGV, ainsi qu'aux litiges qu'elles régissent sera régie par la loi française... A Rey VISA



Tout retard de paiement entrainera de plein droit et sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire des pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne (BCE) à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage, ainsi qu'au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros par facture... indemnité forfaitaire, le Fournisseur se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire, sur justification.



Business Services

**BERTHOUD** facture

détail offres et consommations

*Forward together*

n° de facture : 79139894

date de facture : 31/08/22

compte client : 60510029

terminaux et accessoires total HT : 1,00 €

options et remises de niveau compte

	quantité facturée	PU/base EUR HT	montant remise	code TVA	montant ligne EUR HT
<b>■ achats, locations et prêts du 01/08/2022 au 31/08/2022</b>					
<b>achats</b>					
OPPO A54 5G noir 64Go	1	213,90		(5)	213,90
N° IMEI 865734055156297 Ref. Client : 240822					
<b>remises</b>					
remise commande	1	- 212,90		(5)	- 212,90

sous total HT : 1,00 €